L'application de la loi des Assurances sociales

Une déclaration de M. P. Laval qui entend « réaliser la réforme à la date prévue »

Paris, 30 juillet. — M. Pierre Laval, ministre du Travail, a fait, au sujet des Assurances Sociales, une longue déclaration dans laquelle il a affirmé qu'il veut réaliser la réforme à date prévue. Il ne se laissera point arrêter par les grèves.

« Actuellement, dit M. Pierre Laval, nous comptons près de huit millions d'inscrits, dont deux millions dans la région parisienne. Le chiffre des grévistes ne dépasse pas 85 555. Pris isolément il semble élevé. Par comparaison avec la totalité des intéressés, il apparaît faible.

» C'est surtout dans la région de Lille et dans la région de Rouen que l'on constate le plus grand nombre de grévistes. A Paris aucun incident grave. Pourtant les excitations n'ont pas manqué, mais le ferme bon sens de l'ouvrier français a prévalu ».

Le Ministre n'a pas été surpris par l'événement. Ces troubles sont la rançon inévitable de tout progrès. Il constate que la loi des Assurances Sociales a connu, dans tous les pays, le même sort rude au début.

De nombreux ouvriers ont déclaré qu'ils ne protestaient pas contre les Assurances Sociales, mais contre l'insuffisance des salaires. Le Ministre n'oublie pas que la grève est un droit inscrit dans nos lois et que son rôle est celui d'un arbitre.

« Je n'ai pas plus, dit-il, la faculté de m'élever contre les revendications des ouvriers que de dénier aux patrons la possibilité de s'y soustraire. Mon intervention se borne à faciliter la solution pacifique de ces conflits.

» Des commerçants, très rares heureusement, majorent leurs prix d'un pourcentage beaucoup plus élevé que le montant de la double cotisation patronale et ouvrière, alors que le salaire ne représente qu'une partie du prix de revient.

» Si certains d'entre eux persévéraient dans cette attitude, je n'hésiterai pas à user de tous les moyens que la loi met à ma disposition pour les ramener à un sens plus exact et plus juste de la réalité.

» En attendant, fidèle à l'engagement pris par le chef du Gouvernement, je veux réaliser la réforme à la date prévue. Avant que la loi soit comprise, appréciée, qu'elle ait pénétré nos mœurs, d'autres incidents surgiront peut-être. Le devoir des hommes politiques de ce pays, de la presse, de tout ceux qui guident l'opinion, consiste à défendre la loi pour défendre la race elle-même. Le progrès ne doit pas être limité à la science, à l'industrie. Il doit également s'avancer dans le domaine humain.

» Ne cessons jamais de répéter que la loi est faite pour les travailleurs et uniquement à leur profit ».

Dans le Nord, les ouvriers viennent de demander une audience à M. Pierre Laval qui les recevra sans doute demain matin.

28.000 GRÉVISTES A LILLE

Chaque jour, le nombre des ouvriers en grève augmente un peu ; mais c'est surtout dans l'industrie textile que le mouvement s'accentue, tandis qu'il reste stationnaire dans la métallurgie. A l'heure actuelle, on compte, à Lille même, plus de 28.000 grévistes.

Dans la métallurgie

Quotidiennement, des réunions continuent, mais, jusqu'ici, aucun accord n'a pu être enregistré, les patrons se déclarant dans l'impossibilité de donner satisfaction aux réclamations des ouvriers ; d'autre part, le coefficient du coût de la vie n'étant pas encore fixé, rien ne laisse prévoir la fin du conflit.

Dans le textile

Le personnel de deux nouveaux établissements textile est venu grossir le nombre des grévistes, qui est maintenant de 17.000. Ces usines nouvellement touchées sont : Couturier, retorderie, 12, rue Philadelphie, 12 ouvriers, et Faucheur, filature, 84, rue des Stations, 300, soit le personnel au complet de part et d'autre.

Un meeting unitaire

A 16 h., un meeting unitaire s'est tenu à l'Hippodrome. L'accès de la salle était absolument libre et bientôt elle fut entièrement garnie d'ouvriers du textile et de la métallurgie.

Un service d'ordre très important avait été organisé et une imposante section de gardes mobiles avait été répartie en trois groupes aux environs immédiats de la salle. La sortie fut assez calme.

Un cortège s'organisa aussitôt, entouré par la police et se dirigea vers al Place Vanhœnackère où après le chant de l'« Internationale » les manifestants se dispersèrent.

Les ouvrières du textile formèrent aussi un cortège qui parcourut les principales rues de la ville, quelques centaines de femmes chantant des refrains révolutionnaires étaient suivies par des gardes mobiles. Il n'y eut aucun incident.

A ROUBAIX

La situation reste stationnaire à Roubaix. On signale seulement un nouveau mouvement de grève, mouvement qui atteint la maison Lauretn-Vernier, rue de la Fosse-aux-Chênes. Dans cette usine, 214 ouvriers sur 226 ont quitté le travail.

Dans les autres établissements déjà touchés par la grève, la situation est inchangée.

Une réunion communiste

Les Bourses de travail unitaires de Roubaix-Tourcoing et environs avaient invité les ouvriers de la région à assister à une réunion publique et contradictoire qui eut lieu mercredi, à 19 heures, dans la salle de la « Prolétarienne », 216, boulevard de Strasbourg.

« Comment battre le Consortium et obtenir la victoire » tel était l'ordre du jour.

C'est sur ce sujet que, deux heures durant, parlèrent plusieurs orateurs dont MM. Récamond, secrétaire de la C.G.T.U., et Rybrock, secrétaire régional du Textile unitaire.

Il n'y eut aucun incident. Un sérieux service d'ordre avait d'ailleurs été organisé. Il était dirigé, à l'extérieur, par M. Roussand, chef de la Sûreté, à l'intérieur par M. de la Chassagne, commissaire de police du 4e arrondissement.

A HEM

La fin de la grève à la teinturerie Gabert

Les ouvriers qui étaient encore en grève, à la teinturerie ddo MM. Gebert, à Hem, ont repris le travail, mercredi matin, aux anciennes conditions.

Le personnel est maintenant au complet dans cette usine.

A WATTRELOS

Dans la journée d'hier, il y avait à l'usine de « La Lainière », plus de 2.900 grévistes, tandis que 1.000 ouvriers environ, dans le triage, la teinture et les continus, continuaient le travail. Dans l'après-midi on a compté plus de rentrées que le matin, et la direction a décidé de maintenir l'usine ouverte le plus longtemps possible.

Une réunion a eu lieu, hier, à la Maison du Peuple. On comptait 600 grévistes environ, parmi lesquels quelques communistes. Une délégation a été désignée pour entamer les pourparlers.

On nous informe qu'une réunion générale de tous les grévistes aura lieu aujourd'hui jeudi à la Maison du Peuple.

A TOURCOING

Le mouvement de reprise s'accentue

Aux établissements Desurmont et Cie, rue du Tilleul, on signale 99 reprises, si bien que le personnel en grève est réduit à quelques unités

— Chez Desurmont et Cie, rue du Cymbale, le nombre de grévistes est encore de 1 030.

— Aux usines L. et E. Motte Frères, rue des Plats, la grève est considérée comme terminée.

A MARCQ-EN-BARŒUL

A la Cotonnière de Fives, rue d'Héricourt, à Marcq-en-Barœul, 260 ouvriers se sont mis en grève aux rentrées de mardi et mercredi.

Ils réclament une augmentation de salaire pour compenser la retenue faite pour les Assurances Sociales.

La Semaine Sociale de Marseille étudie le problème social aux Colonies

L'ACTION INTERNATIONALE DES PUISSANCES CONTRE LES ABUS COLONIAUX

Dans la première leçon de mercredi matin, **M. Barthélemy Raynaud**, professeur à l'Université de Marseille et à l'Institut Colonial de Marseille expose la base et les motifs de cette action, ainsi que les charges sociales de la colonisation. Il montre comment la lutte contre les abus atteint l'ensemble des populations coloniales et quelles sont les conventions qui régissent le travail des ouvriers coloniaux.

LA THEORIE ET L'EXERCICE DES MANDATS

Dans son cours, le **R.P. Yves de La Brière**, professeur de Droit des Gens à l'Institut catholique de Paris, a parlé des mandats confiés à certains pays par la S.D.N.

L'on voulait retirer à l'Empire allemand la souveraineté de son ancien domaine colonial et à l'Empire turc la souveraineté de ses territoires arabes du Proche-Orient; mais l'on ne voulait cependant pratiquer aucune annexion coloniale au profit de l'un ou l'autre des Etats victorieux.

L'on se résolut finalement à faire gérer chaque domaine par une seule puissance acceptante et dûment qualifiée (en raison de sa position géographique et d'autres titres légitimes), non pas au nom de cette puissance elle-même, mais au nom de la Société des Nations.

Il est curieux de constater que le grand théologien du XIXe siècle, Taparelli d'Azeglio, avait entrevu quelque chose de semblable, en préfigurant la future communauté organique du monde civilisé.

Dans les territoires sous mandat, le rôle de l'Etat mandataire est conçu essentiellement comme un rôle éducateur, un rôle tutélaire, en conséquence d'une « mission sacrée de civilisation ».

Le R.P. de La Brière conclut que le régime international des mandats constitue un nouvel élément civilisateur dans la « comitas gentium ». Il a pour conséquence de rendre universellement obligatoires, dans les pays coloniaux, comme règles générales de la civilisation contemporaine, les avantages sociaux que la Société des Nations reçoit mission de promouvoir et de sauvegarder pour les populations indigènes dans les territoires sous mandat.

A l'assemblée générale des secrétariats sociaux, **M. l'abbé Lesage**, directeur des Œuvres sociales de Roubaix-Tourcoing, a fait un éloquent exposé documentaire des Ecoles de dirigeants de syndicats chrétiens, en application de la lettre de la congrégation du Concile à Mgr Liénart.

LE PROBLÈME DE LA POPULATION

Dans sa leçon de l'après-midi, **M. Henri Brenier**, ancien chef du Service économique de l'Indo-Chine, a exposé les faits statistiques, les possibilités économiques et les questions de principe et de méthode.

Sous réserves, la population des colonies françaises s'élève à 56.545.639 habitants dont 2 millions 229.289 Français ou assimilés et 54.306.370 indigènes.

Le conférencier montre le développement possible des ressources agricoles, minières, industrielles et commerciales de nos colonies. Mais la « mise en valeur » n'est possible qu'avec une augmentation de la population, en organisant la famille et en améliorant l'hygiène.

Comme pour toutes les questions sociales, l'orateur affirme la supériorité de la loi naturelle et du christianisme pour le développement, même matériel, des colonies, dans la mesure où ce développement est lié à l'accroissement de la population.

LA CLOTURE du concours national de tir à Versailles

Roubaisiens et Tourquennois à l'honneur

La fête annuelle du tir français, organisée par l'Union des Sociétés de tir de France, s'est tenue, cette fois, à Versailles, dans le superbe stand Mérillon, situé entre le Grand Palais et la pièce d'eau des Suisses. Le concours national a obtenu un magnifique succès de participation, et nos tireurs du Nord y ont fait merveille!

Obtiennent la médaille d'or de l'Education physique: MM. Charles Tonnel-Equinet, membre du Conseil de l'U.S.T.T. et Désiré Parsy, vice-président du Tir National de Tourcoing; Victor Renard, président d'honneur du Tir National de Roubaix; Henri Vandaele, administrateur-délégué de cette même société

Reçoivent la médaille cinquantenaire des vétérans de l'Union des Sociétés de tir de France: MM. Charles Tonnel et Désiré Parsy; M. Victor Renard obtient la médaille trentenaire.

La médaille cinquantenaire de l'Union, avait été remise, il y a peu de temps, à Roubaix, à M. Vandaele, par les soins de M. Henri Leveugle, membre du Conseil de l'U.S.T.F.

A ces vaillants pionniers de l'Education physique, nous présentons nos cordiales félicitations.

LE CONGRÈS de la Protection de l'Enfance à Liége

Le 9e Congrès international de la Protection de l'enfance s'est ouvert mercredi, à Liége. Trente-cinq nations participent à ses travaux. La séance inaugurale a été présidée le matin, à l'Hôtel de Ville, par M. Jaspar, premier ministre. M. Fraigneux, échevin, a salué les congressistes étrangers.

M. Jaspar a évoqué avec émotion la figure de M. Le Jeune, qui fut l'apôtre de la protection de l'enfance, et a rappelé les congrès précédents. Il a parlé de la loi de 1919 qui a institué en Belgique l'œuvre nationale de la Protection de l'enfance, qui a réduit efficacement la mortalité infantile.

M. Vonhoek, délégué de la Suède, a salué la Ville de Liége et la Belgique, au nom des délégués étrangers.

Les congressistes ont ensuite assisté à un déjeuner offert à l'Hôtel de Ville, puis les travaux ont repris ensuite l'après-midi à l'Université.

Dernière Heure

Trois ouvriers meurent asphyxiés sous un éboulement à Saint-Cloud

Versailles, 30 juillet. — Cet après-midi, dans la propriété du vicomte de Noailles, située rue d'Ailly, 36, à Saint-Cloud, quatre ouvriers qui travaillaient à la construction d'un mur bordant un souterrain, ont été ensevelis à la suite d'un éboulement. Malgré les secours apportés immédiatement, un seul des ouvriers, le nommé Tamburini, a été retiré vivant. Grièvement blessé, il a été transporté à l'hôpital de Saint-Cloud. Les trois autres, M. Guido Tamburini, père de l'ouvrier sauvé, âgé de 55 ans, demeurant rue de la Fontaine, à Versailles; un autre de ses fils et un ouvrier algérien nommé Brousta, sont morts asphyxiés. Le Parquet de Versailles a été prévenu par les soins du commissaire de police de Saint-Cloud.

LE CAPITAINE D'UN NAVIRE GREC AVAIT FAIT JETER A LA MER TROIS PASSAGERS CLANDESTINS

Rome, 30 juillet. — Sur la requête des autorités consulaires grecques, la police vénitienne a arrêté le capitaine du vapeur grec « Stylianos » accusé d'avoir fait jeter à la mer trois passagers clandestins. On sait que le fait avait été relevé lors d'une escale du « Stylianos » à Gand et que le vapeur grec avait quitté le port belge en toute hâte.

Dernières Nouvelles Sportives

FOOTBALL-ASSOCIATION

L'Uruguay gagne le championnat du monde

Buenos-Aires, 30 juillet. — Le match de football dans la finale du Championnat du monde qui s'est joué aujourd'hui à Montevideo, entre les Uruguayens et les Argentins a excité un vif intérêt.

Une vingtaine de vapeurs et de nombreux avions ont conduit à Montevideo des milliers d'Argentins dont une cinquantaine de députés.

Le match se déroula en présence de 100.000 personnes au milieu d'un immense enthousiasme. Tout mouvement commercial dans la ville était arrêté. Le match était arbitré par un Belge, M. Largenus.

L'équipe nationale de l'Uruguay a battu, par 4 à 2, l'équipe argentine.

COTONS

LIVERPOOL, 31 juillet.

Ventes, 8.000; importations, 12.857; Americain, baisse 3; Brésilien, baisse 2; Egyptien, baisse 5 à 10.

NEW-ORLEANS, 31 juillet.

Cotons Middling Upland. — Disponible, 12.80; — Cotons à terme : Sur janvier, 12.65; mars, 12.84; mai, 13.00; juillet, incoté; octobre, 12.39-40; décembre, 12.58.

NEW-YORK, 31 juillet.

CLOTURE. — Cotons Middling Upland. — Disponible, 12.45; — A terme : Sur janvier, 12.45; juillet, incoté; août, 12.29; septembre, 12.43; octobre, 12.57; novembre, 12.68; décembre, 12.80.

Nouveaux contrats : Janvier, 12.63; février, 12.72; mars, 12.82-84; avril, 12.90; mai, 12.99; juin, incoté; octobre, 12.34-35; novembre, 12.43; décembre, 12.52-53.

Recettes. — Aux ports de l'Atlantique, 4.000; aux ports du Golfe, 3.000; aux ports du Pacifique, nulles; dans les villes de l'intérieur, 1.000.

Exportations. — Pour la Grande-Bretagne, nulles; France, nulles; Continent, 5.000; pour le Japon, 5.000.

Marché des changes à l'étranger

Londres : Sur Paris, 123.75; Bruxelles, 357.88; Esc. hors banque, 2 3/16; Prêt à court terme, 1 1/2.

New-York : Sur Paris, 393 1/2; Londres, 484.50; Câb. transf., 486.93; sur Bruxelles, 13.99 3/4.

SUCRES. — Cuba, prompte livraison, 317.00; — A terme : Sur janvier, 123.00; mars, 131.00; mai, 138.00; juillet 1931, 146.00; septembre, 152.00; octobre, 116.00; décembre, 121.00.

Une vieille dame naïve est dépouillée par une diseuse de bonne aventure à Provin

En notre époque où la science pénètre partout, certaines personnes naïves croient encore cependant aux histoires merveilleuses de sorcellerie, au pouvoir surnaturel des cartomaciennes et aux diseuses de bonne aventure.

C'est le cas d'une bonne septuagénaire de Provin, Mme Pauline Guilbert, 75 ans, qui recevant la visite d'une romanichelle, apprit que quelqu'un lui voulait du mal mais qu'elle n'avait pas à se tourmenter car elle allait bientôt recevoir 36.000 fr. Cette assertion avait été faite sur le vu de trois billets de 10 francs que la romanichelle avait demandé à la septuagénaire.

Reprenez ces billets, dit alors la romanichelle, et conservez-les précieusement jusqu'au jour où vous aurez touché les 36.000 francs. Donnez-moi maintenant six billets de 5 francs et une pièce de 2 francs, je vais vous dire la date exacte de cette rentrée d'argent. Mais il faut vous tenir debout, joindre vos pieds et tourner lentement. Placez, avant, ces six billets dans votre main droite.

La confiante septuagénaire exécuta à la lettre ces prescriptions et, tenant d'une main deux statuettes que l'étrangère avait prises sur une étagère, de l'autre les coupures de la Banque de France, elle pivota lentement sur ses talons tandis que la « sorcière » exécutait autour d'elle une danse effrénée accompagnée de gestes en tous points semblables à ceux que font les hypnotiseurs pour endormir leurs sujets: « Je vois, disait-elle, entre deux entrechats, cet argent. Vous le toucherez dans quinze jours. Il vous viendra... etc. »

Comment prit fin cette scène? Mme Guilbert ne le sut jamais. Tout à coup elle s'aperçut que la sorcière n'était plus à ses côtés et elle vit que la porte de sa maison était ouverte. Sur la table, elle retrouva ses trois billets de 10 francs, pliés en quatre. Quant aux billets de cent sous et aux deux francs, ils étaient partis avec l'étrange femme qui les avait exigés pour paiement du « grand jeu ».

Quand elle fut un peu remise des émotions causées par cette scène de sorcellerie, la crédule septuagénaire voulut mettre un peu d'ordre chez elle. Elle commença par prendre les trente francs pour les placer dans le portefeuille qu'elle porte à la mode d'autrefois, dans une poche cousue à l'intérieur de la jupe. Ce faisant, elle connut alors le prix des communications avec l'au delà, car dans le portefeuille elle ne retrouva plus les 1.600 fr qu'elle y avait placés quelques jours auparavant. Un peu tard, elle se rendait compte que les sorcières savent faire perdre l'argent plus vite et mieux qu'elles le font venir.

A défaut des 36.000 fr., il restait à Mme Guilbert l'espoir de récupérer ses 1.600 fr. en déclanchant l'action de la police. Elle courut donc à la gendarmerie où elle conta sa mésaventure.

L'enquête, immédiatement ouverte, amena, fort heureusement l'arrestation de la « sorcière », qui n'avait pas encore quitté la région. C'est une nommée Marie Zigaire, 56 ans, sans domicile fixe. Elle a été déférée au parquet de Lille, en compagnie de ses complices, Joseph Renard, 23 ans; Barbe, 16 ans, et Camille Aubert, 20 ans.

L'ouverture de la chasse

L'ouverture de la chasse aura lieu le dimanche 7 septembre dans l'Aisne, les Ardennes, le Nord, l'Oise, le Pas-de-Calais et la Somme.

Conférence de la Fédération lainière internationale

La sixième conférence lainière internationale aura lieu à Liége les 9, 10 et 11 septembre.

Elle réunira des délégués de l'industrie et du commerce lainier de dix nations européennes : la France, l'Angleterre, l'Italie, l'Allemagne, la Hollande, la Tchéco-Slovaquie, la Pologne, l'Espagne, la Hongrie et la Belgique.

Des questions de la plus grande importance intéressant les producteurs et les consommateurs de laines seront étudiées à l'occasion de cette réunion.

L'ASSASSINAT DU FAUBOURG DES POSTES A LILLE

On sait que Raymond Mir, l'assassin du Faubourg des Postes, avait déclaré au cours de son interrogatoire qu'il avait laissé son arme à son domicile personnel. Une perquisition fut effectuée et on n'en trouva pas trace.

Au cours de l'enquête, M. Coissard, chef de la Sûreté, apprit que le couteau avait été jeté par l'agresseur au-dessus du mur de l'asile d'aliénés d'Armentières.

M. Brun, commissaire de police, s'est transporté sur les lieux et après quelques recherches a découvert le couteau. Placée sous scellés, cette arme a été transmise à M. Glorian, juge d'instruction.

Dans l'après-midi, le magistrat a interrogé le meurtrier sur son identité.

Une délégation de la Légion britannique à Lille

M. Langeron, préfet du Nord, a reçu hier matin une délégation de la Légion britannique (Section irlandaise), qu'accompagnait M. Dible, consul britannique à Lille.

Cette délégation était composée de MM. le général sir W.B. Hickie, président; A.P. Connoly, chairman; capitaine Rechmond, vice-chairman; major Tynan, secrétaire général; colonel Hart, officier des accomodations; capitaine Lyne, organisateur; sir Vincent Nash; le capitaine Fowler, du journal « Samps »; Dsears, du journal « L'Indépendance Irlandaise ».

M. Cassel, secrétaire général du Comité départemental des Mutilés et Réformés de la guerre, assistait à l'entretien.

Une femme blesse son mari à Hasmon

Mme Justine Tilmant, âgée de 40 ans, veuve de guerre, mère de 3 enfants, est remariée avec François Contraive, âgé de 37 ans. Les deux époux habitant au Café du Nouveau Monde, s'adonnaient à la boisson. Au cours d'une scène de violences, qui suivait habituellement ces libations, Justine Tilmant frappa son mari d'un coup de couteau. L'un des enfants prévint un docteur qui apporta les premiers soins à Contraive, blessé à l'épaule droite. La gendarmerie prévenue n'a pu interroger Justine Tilmant qui était ivre-morte.

Chronique Locale

ROUBAIX

Aujourd'hui, jeudi 31 juillet :

Saint Ignace, confesseur, aujourd'hui, saint Pierre aux liens.

Soleil : Lever à 5 h. 26; coucher à 20 h. 30.

Lune : Nouvelle du 25, premier quartier le 1er.

Bulletin météorologique pour la journée du 31 (Région Nord) : Même situation, ciel nuageux avec éclaircies et averses ou grains, vent du Secteur Nord-Ouest, même température; maximum de température sans changement sur la veille.

La fête des Fabricants et les Roubaisiens

Bravant la pluie, la boue et même le froid, nombre de Roubaisiens ont mis à profit les loisirs qu'apporte la fête des Fabricants pour partir, les uns à la mer, les autres en d'autres villes, offrant plus d'intérêt que leur Cité intime. C'est ainsi qu'à la gare principale, on enregistra samedi dernier plus de 5.200 départs et, dimanche, 4.500 tickets furent délivrés.

Naturellement, les directions les plus demandées furent Dunkerque, Calais et, en général, tout le littoral de la mer du Nord. On vit aussi de nombreux départs pour Ostende ainsi que pour Anvers. Enfin, Gand reçut aussi un nombre imposant de touristes.

Si l'on ajoute à ces chiffres la quantité de Roubaisiens qui partirent en auto, vélo et surtout en autocar, on s'aperçoivra qu'une bonne partie de la population de Roubaix avait déserté ces jours-là leur bonne ville qu'ils retrouvèrent néanmoins avec plaisir après un voyage qui, pour beaucoup, se déroula sous la pluie.

HALLE FLIPO. - Contre la vie chère : Beurre pays, 19; Café 18, Hollande gras, 10, Gruyère extra, 13, Gouda, 11, Biscuits, 8, Vin, 2.30, 9d

M. PAUL SIMON, ANCIEN JUGE DE PAIX A ROUBAIX EST NOMMÉ CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR

Nous apprenons avec plaisir la nomination au grade de chevalier de la Légion d'honneur de M. Paul Simon, ancien juge de paix en notre ville. Après avoir été durant neuf années greffier de la Justice de paix de Verdun, M. Paul Simon a été nommé juge de paix dans le département du Rhône à deux reprises, puis dans les Vosges. Après les hostilités au début de 1919, il a occupé le poste peu recherché de Verdun où durant quatre années il s'est dépensé sans compter dans la Cité glorieuse, puis celui de Roubaix où il a laissé le souvenir d'un parfait magistrat,

Président de Commissions de dommages de guerre, tant à Verdun-Charny (Meuse) qu'à Roubaix et Lille, M. Simon a assuré ces fonctions délicates avec tact, mesure, compétence et autorité.

Magistrat intègre, possédant des connaissances juridiques sûres et une activité très grande, il jouit de la sympathie de tous ses collègues qui lui ont confié le poste de secrétaire général de l'Association amicale des juges de paix de France et des colonies qu'il détient actuellement.

M. Simon est le rédacteur du « Bulletin des Juges de paix », organe corporatif.

Cette haute distinction récompense 30 années de bons et loyaux services. Nous y applaudissons et prions le nouveau chevalier d'agréer nos vives félicitations.

VARICES ENRAYÉES PAR LE PORT DES BAS. — De bons bas à varices, de fabrication très étudiée, vous seront fournis tout faits ou sur mesure par la **Pharmacie des Produits CORBEAUX**, 11 bis, rue de Lannoy, Roubaix. — **Voir nos nouveaux bas sans couture.** 20187d

LA MORT TRAGIQUE D'UN ROUBAISIEN PRÈS DE ROUEN

Ainsi que nous l'avons annoncé, le corps de M. Julien Duthoit, âgé de 54 ans, domicilié, 102, boulevard d'Armentières, qui fut tué sur la route de Dieppe à Eu dans les circonstances que nous avons relatées, a été ramené hier à Roubaix. Il a été déposé dans une chapelle de l'église Saint-Joseph en attendant les funérailles.

La femme et ses deux fils, ainsi que Mlle Duthoit, sont également revenus à Roubaix mercredi soir.

Leur état de santé s'est sensiblement amélioré et leur a permis ce voyage plus vite que l'on ne le croyait.

Les funérailles de M. Julien Duthoit auront lieu samedi, à 9 h. 30, en l'église Saint-Joseph.

DÉMÉNAGEMENTS. Wagons, Autos capitonnés GARDE-MEUBLES. Mme H. DAEL, Vidanges. Rue Blanchemaille, 42. Rx. (Tél. 24.40). 42300

NOS SOCIÉTÉS EN EXCURSION

L'Orphéon des Anciens Combattants et Soldats à Ostende

Invité par l'administration municipale d'Ostende, notre populaire Orphéon des Anciens Combattants et Soldats s'est rendu à la reine des plages à l'occasion de la fête des Fabricants, pour y donner deux concerts qui eurent lieu, le premier le dimanche et le second le lundi, dans le superbe Parc Léopold.

Nos Anciens ne faillirent pas à leur réputation et sous la compétente direction de leur chef, M. Fernand Hochin, obtinrent comme les années précédentes un très gros succès.

Dans une délicate pensée, après le premier concert, nos chanteurs sont allés se recueillir et déposer une gerbe au monument des enfants d'Ostende morts pour la Patrie. Ce geste fut très apprécié de toute la population.

Au repas du dimanche soir, M. Octave Piessens, le sympathique hôtelier qui reçoit les dirigeants de cette belle société et la société même depuis dix ans, fit une agréable surprise à tous les convives.

MM. Emile Rapaume et Omer Verroust remercièrent M. Piessens de cette délicate attention.

M. Patford, représentant le Comité des fêtes d'Ostende, fit l'éloge de cette belle société, de ses actifs dirigeants et félicita les chanteurs et leur chef pour les belles exécutions que chaque année ils viennent faire à Ostende. Aux applaudissements de tous, il remit à M. Fernand Hochin un souvenir au nom du Comité des fêtes d'Ostende.

Cette belle manifestation se termina par un joli concert, au cours duquel des artistes de valeur se firent applaudir.

Pour terminer, il convient de féliciter MM. Edouard Dubus, Louis Couvreur et Eugène Dhonnilly, les organisateurs de cette sortie, qui laissera un souvenir inoubliable à ceux qui eurent la joie d'y assister.

Les Mélomanes Roubaisiens à Malo

Les Mélomanes Roubaisiens se sont rendus à Malo dimanche dernier, pour prendre part aux festivités. Dès leur arrivée à Dunkerque, ils furent reçus par le Comité de permanence et sous la conduite de leur président, M. Vanderstraeten, ils arrivèrent à Malo où, après la réception d'usage, chacun se prépare pour le banquet, qui fut servi à 13 h., au « Floréal ».

A 14 h., eut lieu l'exécution sur le kiosque de la Digue, où notre vaillante société su s'attirer de chaleureux applaudissements des nombreux auditeurs, qui acclamèrent tour à tour, sous la baguette autorisée de M. Georges Bauwens: « Le retour au village », « Les voix de l'harmonie », « Salut, gai matin », « La Garonne » et « Les chants lyriques de Soûl ». Ce dernier chœur fut particulièrement l'objet d'une ovation bien méritée et les choristes se retirèrent enchantés et heureux des succès obtenus.

Cette excursion laissera à nos vaillants chanteurs un agréable souvenir et tous revinrent lundi soir, enchantés de leur séjour.

L'Harmonie du Moulin à Bruxelles

Sur l'invitation du Comité des fêtes du centenaire, l'Harmonie du Moulin s'est rendue à Bruxelles, le dimanche 27 juillet, pour y donner un concert.

Le voyage s'est effectué agréablement par autos.

Une foule extrêmement nombreuse se trouvait sur la Grand'Place de Bruxelles, où de 19 h. à 20 h. 30, l'Harmonie du Moulin a exécuté le programme suivant, sous la conduite du chef, M. L. Colin: « Le Tunisien », de F. Corbeau; « Adieu, Bourgogne », de M. Mourgue; « Emulation », de Scinpi; « Introduction et polonaise pour clarinette », de Avan, Soliste: M. Victor Verdonck; « Le cortège d'Attila », de Gadenne.

L'interprétation impeccable de ces œuvres a soulevé les applaudissements chaleureux des auditeurs.

Après l'exécution des hymnes nationaux belge et français, les musiciens se sont rendus au siège du Comité, où la société a été particulièrement remerciée.

La foule avait suivi, acclamant l'Harmonie du Moulin et la France, redemandant maintes fois la « Marseillaise ».

Le lundi, la société a visité Anvers et le retour s'est effectué dans la soirée.

Dimanche prochain 3 août, la société donnera son audition à Roubaix, au Parc Barbieux.

La Grande Fanfare à Wenduyne

Journée mémorable pour la Grande Fanfare que celle du 27 juillet, à Wenduyne. Arrivée à 11 h., elle fut reçue par le Comité des fêtes et en sa compagnie elle se dirigea vers le Monument aux morts, où avait lieu une cérémonie. Après un discours prononcé par M. le Bourgmestre, la Grande Fanfare exécuta la « Brabançonne » et son président, M. E. Debem, déposa une gerbe aux couleurs françaises.

A 15 h., par un temps idéal, la Grande Fanfare participa au cortège du centenaire, qui s'est déroulé au milieu d'un enthousiasme général.

A 20 h., sur le kiosque de la digue, notre plus ancienne Fanfare donna un grand concert, préparé d'une façon toute spéciale et ce fut par des milliers d'auditeurs qu'elle se fit acclamer. Les solistes, MM. J. Vanderperren, G. Delgrange, G. Rachez et M. Gérisents, se firent tout particulièrement remarquer.

A l'issue du concert, la Grande Fanfare exécuta la « Brabançonne » et sur la demande de la foule, debout et découverte, la « Marseillaise », alors que commençait un brillant feu d'artifice.

Tous les membres du Comité qui assistaient à ce brillant concert vinrent féliciter chaleureusement le directeur, M. Jean De Ruyter, de la belle exécution qu'il venait de donner sur la plage de Wenduyne. En lui remettant une jolie gerbe, ils remercièrent également tous les musiciens de leur précieux concours à ces fêtes du centenaire et ils leur donnèrent rendez-vous pour l'année prochaine.

Au Club Symphonique de l'Epeule

Le Club Symphonique de l'Epeule excursionne au Mont de l'Enclus le 15 août prochain; le voyage se fera en autocar. Les membres désireux d'emmener avec eux des parents ou amis peuvent les faire inscrire au siège, jusqu'au dimanche 3 août, dernier délai.

NOUS RECOMMANDONS vivement aux **Malades de la Poitrine, aux Asthmatiques,** à ceux qui souffrent des **affections de la peau, du sang et voies urinaires,** les **traitements scientifiques et sûrs, les spécialités des Laboratoires de la Pharmacie du Trichon, M. VERHAEGHE,** docteur de l'Université de Lille. Renseignements tous les jours Men spreekt vlaamsch. 22775

Un colombophile à l'honneur

Une délégation de l'Amicale colombophile du Fontenoy, dont le siège est chez M. Decrouet, accompagnée des Bigophones du quartier, s'est rendue chez M. Alfred Bauduin, négociant en spiritueux, rue Jacquard, pour le féliciter du magnifique succès qu'il a obtenu au grand concours colombophile d'Alger. L'un des membres de l'Amicale lui adressa des félicitations au nom de tous, pour le résultat qu'il a obtenu à ce grand tournoi. « Seul jusque maintenant, a-t-il ajouté, vous avez constaté un pigeon de Roubaix, ce qui fait honneur à votre belle Amicale. » Puis, aux applaudissements de tous, il remit à l'heureux colombophile une gerbe de fleurs et un chaleureux vivat fut ensuite chanté.

M. Alfred Bauduin eut un mot aimable pour tous ses amis et après les avoir remercié, il offrit un vin d'honneur.

PAPIERS PEINTS & LINOLEUMS. — Choix imm. Hourez, 183, rue Epeule. Tél. 26.13. 22231

A l'Institut Turgot

M. Arsène Spriet, industriel, à Roubaix, par décret en date du 18 juillet, vient d'être nommé membre du Comité de patronage de cette école, dont il est lui-même ancien élève.

Maison BIGOURD, 54, rue de Tourcoing, Rx. Teinture-Nettoyage. — **DEUIL en 8 heures.** — Téléphone 21.45. On livre à domicile. 29238

Après les concours du 14 juillet

Le paiement des prix se fera au bureau des archives, les jeudi 31 juillet, vendredi 1er et samedi 2 août, de 8 h. à midi et de 14 à 19 h.

BALATUM en Carpettes et au Mètre. Choix compl. Hourez, 181, r. Epeule. Tél. 26.13. 30041

Une servante est arrêtée

M. André, commissaire de police, a mis en état d'arrestation mardi soir, une servante, Marie Arlesse, 17 ans, au service de M. Edouard Renard, cafetier, place de la Gare, 8.

Cette servante est inculpée de vol d'une somme de 1.000 francs, d'une montre-bracelet en or pour dame. Elle a été transférée à la Maison d'arrêt de Lille, mercredi dans la journée.

ETAIN, CUIVRE REPOUSSÉ, outillage et fournitures. Cours et leçons. 12, rue du Pays, Roubaix (1er étage). Dépôt de l'Artisan Pratique. 24189

Une somme de deux cents francs disparaît

Nous avons annoncé, lundi, que M. Eugène Govart avait porté plainte à M. le commissaire de police de permanence contre Mme Tagnié, cabaretière, rue de Mouvaux, 66, où il logeait, pour vol d'une somme de 200 fr. La tenancière du débit nous prie de dire qu'elle n'est nullement inculpée dans cette affaire. L'enquête continue.

ENTREPRISE Félix LANDRIEUX. Travaux de maçonnerie, etc. — Bureaux et magasins: 80, rue de Maubeuge (Tél. 20.06). Roubaix. 30086

RETRAITES OUVRIÈRES ET PAYSANNES. — Le paiement des retraites ouvrières aura lieu aux jours et heures ci-après désignés :

Caisse Mutualiste de Roubaix. — Vendredi 1er et samedi 2 août, de 8 h. à midi et de 14 à 18 h.

Caisse Départementale du Nord. — Lundi 4 août, de 8 h. à midi et de 14 à 17 h.

Caisse Nationale. — **Perception de Roubaix-Ouest.** — Mardi 5 août, de 8 à 11 h., pour les lettres A à K; mercredi 6 août, de 8 à 11 h., pour les lettres L à Z.

Caisse Nationale. — **Perception de Roubaix-Est.** — Jeudi 7 août, de 8 à 11 h., pour les lettres A à K; vendredi 8 août, de 8 à 11 h., pour les lettres L à Z.

Caisse Nationale. — **Perception de Roubaix-Nord.** — Samedi 9 août, de 8 à 11 h., pour les lettres A à K; lundi 11 août, de 9 à 11 h., pour les lettres L à Z.

Le paiement des pensions et la délivrance des certificats de vie seront effectués simultanément à la Mairie (Bureau des Ecoles), bâtiment central, rez-de-chaussée. Afin de faciliter le retrait des certificats de vie, un service permanent sera assuré pour les personnes qui travaillent, mais à cet effet seulement, les vendredi 1er, mardi 5, mercredi 6, jeudi 7, vendredi 8, de midi à 18 h., et les samedis 2 et 9, de 14 à 18 h.